

**AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2017-2020**



**Championnat de Ligue Optimist
30 avril 2017**

Lieu : Lac du Drennec – Monts d'Arrée
Autorité organisatrice : Centre Nautique de l'Arrée
Grade : 5A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux Optimist.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à Centre Nautique de l'Arrée, Croas Pen An Néac'h, 29450 COMMANA au plus tard le 30 avril 2017

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Optimist	10 €



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :
Dimanche 30 avril de 9h à 10h30

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
30/04/2017	11h	Optimist

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :
Affichées selon la Prescription Fédérale

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construits

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (*joindre si possible un extrait de carte*).

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour les Optimist, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués en conformité au règlement sportif de la Ligue de Bretagne de Voile.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'utilisation des bateaux de sécurités est réglementée par arrêté préfectoral. La navigation de tout autre support à voile non inscrit à la régata est interdite. Seuls les bateaux intégrés au dispositif de sécurité sont autorisés à naviguer sur le plan d'eau. Si vous souhaitez apporter le vôtre, envoyez votre demande par mail à : **contact@cn-arree.org** (possibilité de prêt de kayaks).

Pour toutes autres demandes contactez-nous par mail à **contact@cn-arree.org**.

ANNEXE ZONE DE COURSE

Lac du Drennec – Monts d'Arrée



Coordonnées GPS : 48.393222, -3.999722



BULLETIN D'INSCRIPTION

Championnat de Ligue Optimist

30 avril 2017

Lieu : Lac du Drenec – Monts d'Arrée

Autorité organisatrice : Centre Nautique de l'Arrée

Grade : 5A

N° de Voile :

N° de licence :

0	0	0	0	0	0	0	1	1	A

Optimist

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

2	5	/	1	2	/	2	0	1	3

Club :

N° du club :

2	9	0	0	0	0

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve

Signature du coureur :

AUTORISATION PARENTALE POUR PARTICIPATION A LA REGATE :

Je soussigné(e), Nom, prénom : né(e) le :

Déclare sur l'honneur (cocher la/les mentions utile(s)) :

- avoir plein exercice de la puissance paternelle ou maternelle
- exercer la tutelle
- être investi(e) du droit de garde

Sur le mineur (nom, prénom) :

J'autorise le mineur ci-dessus à participer à cet événement.

J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires. y compris son transport dans un établissement hospitalier.

J'autorise l'organisation à prendre tous clichés ou vidéo et j'accepte que sa photo et/ou son nom soit communiqué à la presse et diffusé sur le site internet du Centre Nautique de l'Arrée pour la promotion de la régata et de la voile.

Signature du représentant légal, précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé".